

## **RDC**

### **Sécurité, Armée...**

#### **(RDC\_1) Radio Okapi – 17/12**

L'état-major de l'armée congolaise a lancé en août dernier l'opération d'enrôlement des jeunes. Interrogé, dimanche 16 décembre, sur le nombre de jeunes déjà enrôlés, le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, a indiqué, sans donner de chiffre, que la réponse est «très positive», assurant que plusieurs centres de formation accueillent de nombreux jeunes volontaires à travers le pays.

« Le Gouvernement, le Chef de l'Etat et l'Etat-major de l'armée n'ont pas lancé une conscription générale de tous les jeunes. C'est un appel à un enrôlement volontaire a-t-il déclaré, expliquant que « nous ne sommes pas une société unanimiste » au sujet de l'engagement dans l'armée. Mais pour le porte-parole du gouvernement congolais, si entre quarante mille et soixante mille jeunes se font enrôler, « ça répondra aux besoins qui sont les nôtres ».

Interrogé sur la situation sociale des militaires qui décourageraient certains jeunes à s'enrôler, Lambert Mende a affirmé qu'il y a « beaucoup d'autres catégories sociales qui sont moins bien payées qu'un jeune militaire ».

L'ONG de défense des droits de l'homme, Voix des sans voix, plaide pourtant pour l'amélioration des conditions de vie des militaires, dénonçant notamment le détournement de leurs soldes « modiques » ainsi que leur mauvaise prise en charge.

Le nombre de jeunes recrutés dans tout le pays depuis le lancement de l'opération d'enrôlement n'est toujours pas connu. Le responsable du recrutement au Nord-Kivu, colonel Mwicho Wabateyi, avait annoncé en octobre dernier avoir déjà recruté cinq cents jeunes.

*Lire aussi sous :*

<http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2709p033.xml0/defense-corruption-rdc-fardc-tdc-traitement-de-choc-obligatoire-pour-l-armee.html>

#### **(RDC\_2) Radio Okapi – 18/12**

Le lieutenant-colonel Olivier Hamuli, porte-parole militaire des Forces armées de la RDC (FARDC) au Nord-Kivu, est placé en détention depuis hier lundi 17 décembre.

Selon des sources militaires provinciales qui donnent cette information, le lieutenant-colonel Olivier Hamuli est accusé de manquements graves dans l'exercice de ses fonctions au sein des FARDC, sans les préciser.

Arrêté à Goma, il a été transféré à Bweremana sous une escorte militaire.

#### **- Kivu**

*NB On trouvera ci-dessous une carte interactive sur les affrontements au Kivu d'avril à novembre 2012 :*

<http://crisisgroup.be/maps/kivu-map/kivu-map.html>

***(RDC\_3) Radio Okapi – 14/12***

Plus de 100 miliciens Maï-Maï du général Kikuli la Fontaine et ceux du colonel la Tempête ont commencé à se rendre aux Forces armées de la RDC (FARDC), jeudi 13 décembre, dans le territoire de Lubero (Nord-Kivu). Le commandant du 5ème secteur des FARDC basé à Lubero-centre, colonel Mumgobo, renseigne que ces miliciens répondent au processus de sensibilisation lancé depuis une semaine. Il a indiqué que cette opération vise à mettre fin à l'insécurité qui menace cette partie de la province du Nord-Kivu et dit attendre les instructions de sa hiérarchie pour l'encadrement de ces hommes.

Pour le commandement du 5ème secteur des FARDC, ce processus de sensibilisation s'adresse à « tous les fils et filles compatriotes qui menacent la paix » dans le territoire de Lubero. Cette stratégie va contribuer, selon lui, à la pacification de plusieurs villages longtemps menacés par des attaques d'hommes en armes.

Le colonel Mumgobo a félicité les premiers arrivés et appelé les autres miliciens à se conformer à ce processus pour le bien de toutes les communautés locales.

Réunis dans les sites de Luefu, Mbingi et Masereka, ces Maï-Maï détiennent encore leurs armes collectives et individuelles, indiquent les sources militaires.

***(RDC\_4) Radio Okapi – 14/12***

Un échange des tirs a opposé, la nuit de jeudi à ce vendredi 14 décembre, les policiers à des bandits armés dans le camp des déplacés de Mugunga III, à environ 7 km de ce camp de Goma au Nord-Kivu. Le bilan fait état de deux blessés parmi les déplacés. D'après les témoignages des déplacés, des hommes armés ont infiltré le camp la journée de jeudi pour repérer leurs victimes. Et c'est vers 3h du matin qu'ils ont attaqué le camp.

Un échange des tirs avec les policiers commis à la sécurité du camp s'en est suivi et a fait deux blessés parmi les déplacés. Toutefois, les policiers ont réussi à repousser les assaillants, selon les déplacés.

Il s'agit de la cinquième attaque d'hommes armés enregistrée dans le secteur de Mugunga, en l'espace d'un mois après celles du 1er 2 et 9 décembre, ont indiqué des témoins.

***(RDC\_5) Radio Okapi – 15/12***

La nuit dernière a été agitée dans certaines cités du Nord-Kivu. Un officier de la Police nationale congolaise a été tué par des personnes armées non autrement identifiées, à Goma dans le Nord-Kivu, vendredi 14 décembre tard dans la nuit. Dans la même ville, un échange des tirs a opposé deux bandits armés et des policiers en au quartier Virunga. Dans la cité de Kiwanja à Rutshuru, des hommes armés ont tué une femme et un jeune homme par balle dans la même nuit.

À Saké situé à 27 km au Sud de Goma, des pillages ont été enregistrés vendredi dans la soirée. Huit maisons et six boutiques auraient été pillées. Jusqu'à ce samedi dans la matinée, des coups de feu continuaient à y être entendus.

Les autorités militaires contactées sur place affirment que des patrouilles sont organisées pour arrêter tous les pillards qui, selon plusieurs témoignages recueillis sur place, seraient des militaires congolais.

***(RDC\_7) AFP – 17/12***

Le gouverneur de la province du Nord-Kivu, Julien Paluku, a accusé lundi le Mouvement du 23 mars (M23) d'essayer de maintenir un climat de "psychose" à Goma.

"Le M23 veut maintenir la population de Goma dans une psychose pour faire pression à Kampala", où des discussions préliminaires de sortie de crise sont engagées depuis plus d'une semaine entre les autorités légales et les rebelles, a déclaré M. Paluku à l'AFP. Selon lui, les rebelles veulent faire "pression pour dire qu'à tout moment, si on ne fait pas ceci ou cela à Kampala, ils prendront Goma".

Plusieurs braquages, attaques à main armées et assassinats ont été recensés depuis que le M23 a officiellement quitté le chef-lieu du Nord-Kivu, sur demande des Etats de la région des Grands Lacs, et en échange de discussions avec Kinshasa.

"Nous avons deux grands défis: les plus de 1.170 détenus - dont plus de 700 militaires - qui se sont échappés de prison lors de la prise de Goma, et les éléments camouflés du M23 qui veulent rendre la vie invivable pour montrer que la ville est mal gouvernée", a souligné le gouverneur.

Samedi matin, le major de police Bertin Chirumana, qui avait accompagné le premier redéploiement de policiers loyalistes à Goma après le retrait des rebelles, a été retrouvé mort. "Il était criblé de balles, neuf balles au total, et la jeep était calcinée", a expliqué M. Paluku. "On vient de mettre la main sur un suspect. C'est un ex-militaire qui aurait des liens avec le M23. Nous sommes encore en train de l'interroger pour qu'il nous dise exactement qui sont les commanditaires de l'assassinat et quel est son mobile", a-t-il précisé.

Craignant un échec des pourparlers de Kampala, des informations font état d'habitants quittant Goma pour se rendre notamment à Bukavu, chef-lieu de la province voisine du Sud-Kivu.

*Lire aussi sous :*

<http://radiookapi.net/actualite/2012/12/17/goma-des-eleves-sechent-les-cours-suite-linstabilite-securitaire/>

<http://www.slateafrique.com/100269/rdc-des-mouvements-de-rebelles-du-m23-autour-de-goma-selon-lonu>

<http://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/rd-congo-ce-nest-pas-seulement-le-m23-qui-est-autour-de-goma>

<http://radiookapi.net/actualite/2012/12/18/nord-kivu-le-gouvernement-provincial-appelle-la-population-ne-pas-quitter-goma/>

[http://www.un.org/apps/news/story.asp?](http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=43789&Cr=democratic&Cr1=congo#.UNDP54XGc4Q)

[NewsID=43789&Cr=democratic&Cr1=congo#.UNDP54XGc4Q](http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=43789&Cr=democratic&Cr1=congo#.UNDP54XGc4Q)

<http://blog.lesoir.be/colette-braeckman/2012/12/18/psychose-et-compte-a-rebours-a-goma/>

***(RDC\_8) Radio Okapi – 18/12***

Le trafic routier a repris depuis le week-end dernier sur la route nationale n°5 entre Uvira et Bukavu dans la province du Sud-Kivu. Cette route est restée bloquée pendant cinq jours par des jeunes qui réclamaient la libération de treize membres d'une communauté locale poursuivis pour plusieurs infractions dont l'incitation à la haine ethnique.

Lors d'une mission, le président de l'assemblée provinciale du Sud-Kivu, Emile Baleke a convaincu les manifestants de lever les barricades. Le tribunal de grande instance d'Uvira a acquitté les treize prévenus dans un jugement prononcé vendredi. Trois autres jeunes seraient encore détenus. Les manifestants de la semaine dernière continuent à réclamer leur libération.

Les jeunes manifestants en colère avaient barricadé la route nationale n°5 à deux endroits : Sange et Mutarule. Les troubles survenus consécutifs à cette manifestation dans la plaine de la Ruzizi et à Sange ont fait trois morts.

Dans un communiqué officiel rendu public au terme d'une mission d'enquête sur ces troubles, le dimanche 16 décembre, le président de l'assemblée provinciale du Sud-Kivu, Emile Baleke Kadudu, a appelé la population locale au pardon, à l'unité et à la paix sans distinction d'ethnie.

Des informations sur place font encore état d'une tension perceptible suite à la persistance des cas d'insécurité dans la cité d'Uvira et la plaine de la Ruzizi malgré la libération de ces prévenus.

#### **(RDC\_9) AFP – 19/12**

Le chef des opérations de maintien de la paix de l'ONU Hervé Ladsous a indiqué mardi être "prêt à envoyer des renforts" en RDC, en réaction aux mouvements des rebelles dans la région de Goma.

M. Ladsous a fait part de tensions accrues dans la région au Conseil de sécurité et a indiqué ensuite à la presse que des centaines de rebelles du M23, soutenus par le Rwanda selon des experts de l'ONU, avaient été repérés à l'intérieur d'une zone de cessez-le-feu à quelque 20 km de la capitale provinciale du Nord-Kivu. "Il est prévu que les renforts soient en mesure d'être acheminés très vite à Goma si les circonstances l'exigent", a-t-il déclaré.

Les rebelles effectuent des déplacements "erratiques mais inquiétants" autour de Goma et la Mission de l'ONU en RDC (Monusco) est en alerte, patrouillant constamment la région, y compris dans le ciel, a-t-il précisé. Selon lui, l'agitation du M23 pourrait être due aux négociations menées par ses chefs et le gouvernement à Kampala, dans l'Ouganda voisin.

#### **(RDC\_10) Radio Okapi – 19/12**

Deux personnes ont été tuées et deux autres blessées dans l'attaque mardi 18 décembre d'un convoi de transferts de fonds de la Banque Internationale pour l'Afrique au Congo (BIAC) sur la route de l'aéroport de Goma, dans le Nord-Kivu. Le gérant de cette banque affirme qu'un million de dollars américains ont été emportés lors de ce troisième braquage de la Biac depuis début 2012. Le dernier remonte au 18 octobre dernier.

Selon la police, la jeep de la Biac revenait de l'aéroport quand elle a été interceptée par des bandits armés, venus à bord d'une autre jeep. Ces derniers ont tiré sur le convoi, tuant le chauffeur sur le coup et blessant un agent de la banque ainsi qu'un policier.

Au cours de l'échange de tirs avec d'autres éléments de la police, un deuxième agent de cette banque a aussi été tué. Les bandits ont également réussi à s'enfuir vers un territoire rwandais, emportant un million de dollars américains ainsi que la jeep de la banque.

Le véhicule ainsi qu'une arme ont été retrouvés au quartier Mapendo, indique la police, qui a ouvert une enquête.

*Lire aussi sous :*

<http://radiookapi.net/en-bref/2012/12/19/nord-kivu-des-hommes-armes-emporent-8-generateurs-4-motos-de-la-ceni-kanyaruchina/>

[http://www.acpcongo.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=14339](http://www.acpcongo.com/index.php?option=com_content&view=article&id=14339)

### ***(RDC\_11) Radio Okapi – 20/12***

La société civile du Sud-Kivu accuse des militaires de rançonner, depuis quelques semaines, la population civile notamment dans les territoires de Kabare et de Mwenga. Ces hommes en uniforme obligent les passants à payer entre 200 et 500 francs congolais, (0,2 et 0,5 dollar américain) à chaque barrière érigée alors que la majorité de la population est pauvre. « Il y a 33 barrières sur l'étendue de notre territoire. À chaque barrière, les piétons payent 200 et les motards 500 FC. Et quand ce dernier franchit quatre barrières et fait des allers et retours, il débourse beaucoup d'argent », regrette David Bashizi, président de la société civile de Kabare.

L'administrateur du territoire de Mwenga, Désiré Masumbuko, indique que les barrières étaient érigées dans sa juridiction pour assurer la sécurité de la population. Mais elles ont été détournées de cet objectif. « Les militaires sont là pour assurer la sécurité et ils n'ont donc pas le droit de percevoir quoi que ce soit. Les habitants qui me suivent doivent savoir que là, ce ne sont pas de postes de perception, ils ne doivent rien donner », rappelle-t-il.

Des sources proches de la 10ème région militaire et certaines autorités territoriales disent avoir été informées de la situation et affirment avoir envoyé une mission de vérification qui n'avait rien trouvé.

L'autorité militaire provinciale demande à la population du Sud-Kivu d'indiquer avec exactitude les lieux où sont érigées ces barrières pour les supprimer et sanctionner les coupables.

En juin dernier, les habitants de Bunyakiri avaient également dénoncé les tracasseries militaires sur les routes de Kalenge et Bunyakiri, deux groupements du territoire de Kalehe, au Sud Kivu. Ils accusaient des militaires d'avoir érigé des barrières sur ces routes où chaque passant était sommé de payer 500 Francs congolais ou de remettre une quantité de vivres à la barrière.

### **- Province Orientale**

### ***(RDC\_12) Radio Okapi – 18/12***

Trois militaires des Forces armées de la RDC (FARDC) ont été tués et quatre autres blessés dans des affrontements dimanche 16 décembre à Pangoy, à 120 Km de Mambasa, en Ituri (Province Orientale), entre l'armée et des déserteurs commandés par un certain colonel Hilaire. Ces derniers auraient réussi à déloger les FARDC de leur position dans ce secteur, selon des sources administratives et sécuritaires.

Près des deux cents hommes lourdement armés du colonel Hilaire ont attaqué les positions des FARDC et leur ont repris les localités de Pangoy, Itembo, Bambu, Pasapela et TP. L'armée avait pourtant réussi, il y a une semaine, à déloger les hommes du milicien Morgan de ces localités.

Selon les sources concordantes, ces déserteurs seraient venus du Nord-Kivu dans le but d'occuper la réserve d'or de Pangoy, très riche en ressources minières, qui était occupée par le milicien Morgan depuis quatre mois.

L'administrateur du territoire de Mambasa affirme que le comité de sécurité locale prend des dispositions pour répondre à cette situation. Le commandant de bataillon de FARDC, de son côté, est resté jusque-là injoignable.

Il y a une semaine, les FARDC avaient lancé la troisième phase de l'opération « Safisha Mambasa » destinée à « traquer le chef rebelle Paul Sadala, alias Morgan et ses hommes ». Ils avaient réussi à contrôler Pangoy et le deuxième secteur d'Elota avant d'en être finalement délogés par les hommes du colonel Hilaire.

#### **(RDC\_12\_1) Radio Okapi – 20/12**

Deux policiers sont morts, mercredi 19 décembre, au poste d'Etat de Makoro, en territoire de Faradje, à plus de 800 km de Kisangani (Province Orientale) après un accrochage avec des militaires. Selon des témoins, ces hommes en uniforme se querellaient la gestion du dossier d'un accident de circulation dans lequel deux motos sont entrées en collision devant un bureau des Forces armées de la RDC (FARDC).

Le président de la société civile du territoire voisin de Watsa indique que les policiers qui voulaient se saisir du dossier ont été désavoués par les militaires qui en avaient déjà commencé le traitement. Les deux groupes se seraient ensuite tirés dessus, créant la panique dans la cité de Makoro.

Les habitants de la cité qui ont pensé à une incursion de la rébellion ougandaise de l'Armée de résistance du seigneur (LRA), se sont réfugiés pendant quelques heures dans la brousse.

Informé de la situation, l'auditorat militaire de garnison de Watsa a dépêché une équipe dans la cité pour mener une enquête au terme de laquelle trois policiers et trois militaires ont été arrêtés et amenés au poste de Watsa.

Selon le président de la société civile de Watsa, les deux motards, grièvement blessés au cours de l'accident de circulation, sont soignés dans une formation médicale de Makoro.

**- Kasai Oriental**

**(RDC\_13) Radio Okapi – 16/12**

Neuf personnes ont été tuées, dont un enfant découpé en morceau, dans les affrontements qui ont opposé la nuit du samedi 15 au dimanche 16 décembre les Bena Kambombo et les Bena Tshilabo, deux communautés du secteur de Tshiloba, en territoire de Miabi, dans le Kasai-Oriental. Selon des sources locales, les deux villages se disputent le contrôle des terres arables.

Selon des sources concordantes, les Bena Tshilabo ont mis le feu au village Tshijiba des Bena Kambombo dimanche autour de deux heures du matin.

L'administrateur du territoire de Miabi, Marcel Madimba, affirme que, parmi les victimes, il y a un enfant de cinq ans qui a été découpé en morceau. Il évoque un bilan provisoire qui pourrait évoluer puisque les recherches de victimes dans la brousse se poursuivent encore.

Une centaine de personnes ont aussi été blessées et des maisons incendiées au cours de ces affrontements. À l'hôpital général de référence de Kamiji, dans le territoire voisin, à 30 km au sud du lieu de l'événement, quelques blessés graves ont été admis en soins intensifs.

Parmi eux, un homme et son fils d'environ cinq ans, tous deux grièvement blessés à coups de machettes, affirment les sources médicales.

Sur le terrain, la situation restait encore confuse dimanche.

**- Katanga**

**(RDC\_13\_1) AFP – 21/12**

Trois personnes ont été tuées dans la nuit de jeudi lors d'une attaque d'hommes armés non identifiés près de l'aéroport de Lubumbashi, a-t-on appris vendredi auprès d'un ONG locale. "Il y a eu une attaque ce matin, vers 02h00 (01h00 en Belgique) tout près de l'aéroport par un groupe qu'on n'a pas encore pu identifier. Pour l'instant, nous avons connaissance de trois morts", a déclaré à l'AFP Timothée Mbuya, de l'ONG des droits de l'Homme Justicia.

"Nos patrouilleurs se sont affrontés cette nuit avec des hommes armés non autrement identifiés. Lors des échanges de tirs, il y a eu trois morts: deux côté assaillants et un côté FARDC (Forces armées). Trois assaillants ont été capturés", a précisé un officier supérieur de l'armée. Selon lui, pour le moment, la situation est "sous contrôle". Timothée Mbuya a confirmé l'information, indiquant que le calme était revenu dans la zone aéroportuaire. Cependant, les membres du gouvernement provincial sont en conseil de sécurité suite à cet incident, d'après un journaliste de l'AFP.

"Nous sommes infiltrés depuis quelques jours par des diabos (ex-gendarmes katangais en exil en Angola), et ils avaient promis de nous attaquer prochainement", a pour sa part indiqué un haut responsable de l'armée au Katanga, qui reproche aux autorités d'avoir négligé cette menace.

Début août, plusieurs sources avaient affirmé que des hommes armés non identifiés avaient tué au moins deux soldats lors de l'"attaque" de l'aéroport de Lubumbashi, capitale de la riche province minière du Katanga et deuxième ville de la RDC. "Il n'y a pas eu une attaque mais

plutôt des échanges de tirs entre des éléments indisciplinés de la garde républicaine", avait ensuite démenti le vice-gouverneur de la province Gilbert Yav Tshibal.

Début février 2011, un agent de sécurité avait été tué dans ce même aéroport par des rebelles présumés de la Coordination pour le référendum de l'autodétermination du Katanga (Corak), qui avaient été repoussés par les forces armées après trois heures d'affrontements.

*Lire aussi sous :*

<http://radiookapi.net/actualite/2012/12/21/lubumbashi-4-morts-dans-echange-des-tirs-entre-militaires-inciviques/>

## **Vie politique...**

### **(RDC\_14) ACP – 14/12**

L'installation des nouvelles provinces en RDC se fera en deux phases, selon le projet de loi de programmation portant modalités d'installation adoptée vendredi par le Sénat à l'unanimité de 79 sénateurs votants, sur les 108 qui composent la chambre haute du Parlement. La ville de Kinshasa, le Kongo Central, le Maniema, le Nord-Kivu et le Sud-Kivu feront partie de cette première phase, tandis que les autres nouvelles provinces, conformément à la Constitution, le seront en deuxième étape, selon ce texte de loi de 16 articles, adoptées après la présentation du rapport de la Commission spéciale mise en place à cet effet.

Les opérations d'installation ont pour objet d'accompagner, sur une période de cinq ans, la mise en place et le fonctionnement des institutions des nouvelles provinces en vue de leur transférer la capacité indispensable à l'exercice de leurs prérogatives constitutionnelles.

Un haut-commissaire avec rang de ministre, originaire d'une autre province autre que la sienne, sera désigné pour chaque province pour effectuer des tâches spécifiques d'installation. Il devra être âgé d'au moins 40 ans avec une expérience d'au moins 10 ans et possédant un diplôme d'études supérieures.

### **(RDC\_15) Radio Okapi – 14/12**

Une cinquantaine d'acteurs de la société civile venus des deux Kivu et de la Province Orientale ont clôturé, ce vendredi 14 décembre à Entebbe (Ouganda) leur colloque des deux jours, en marge des pourparlers de Kampala entre le gouvernement congolais et la rébellion du M23. Ces pourparlers ne signifient nullement le « partage du pouvoir entre Gouvernement et rebelles du M23 », selon ces activistes, qui en appellent à un vrai dialogue à l'interne et avec toutes les forces vives.

Les recommandations du colloque d'Entebbe devraient être coulées dans un document à soumettre au gouvernement congolais et au M23 à Kampala. À l'issue de cette réunion, la société civile a recommandé un dialogue à l'interne avec toutes les forces vives pour la fin des crises à répétition dans l'Est de la RDC.

Les membres de la société civile ont estimé qu'un simple partage de pouvoir entre le gouvernement et le M23 était loin de résoudre la crise congolaise.



Le représentant du mouvement des jeunes « Trop c'est trop » à Goma dans le Nord-Kivu, Serge Sivia a expliqué : « Notre crainte est que Kampala ne se solde que sur des solutions qui n'engagent que les M23 et le gouvernement. Il y a beaucoup de problèmes au Congo qui demandent des solutions solides en interne. Et à notre avis, ce n'est pas Kampala qui va résoudre ces problèmes ».

D'autres recommandations d'ordre social, économique, régional et international devraient être coulées dans un document à soumettre aux participants aux pourparlers de Kampala.

*Lire les résolutions sous :*

<http://www.facebook.com/notes/christiane-kayser/pole-institute-confles-guerres-de-lest-de-la-rdc-et-leurs-significations-politiqu/479021832139113>

[http://www.pole-institute.org/documents/declaration\\_in\\_English.pdf](http://www.pole-institute.org/documents/declaration_in_English.pdf)

*Lire aussi sous :*

<http://www.lepotentielonline.com/4219-la-societe-civile-de-l-est-exige-un-dialogue-national-sur-les-enjeux-de-l-heure.html>

### **(RDC\_16) AFP – 15/12**

Le président congolais Joseph Kabila a déclaré samedi à Kinshasa que "désormais notre priorité sera la défense de la patrie" face à la rébellion qui déstabilise l'est de la RDC et à la "guerre d'agression" menée par le Rwanda allié aux insurgés du M23. Le chef de l'Etat s'exprimait devant l'Assemblée nationale et le Sénat réunis en congrès au Palais du peuple, siège du parlement, pour son message annuel sur l'état de la nation, le premier depuis la reprise du conflit armé dans l'est en avril dernier.

Avant d'annoncer une minute de silence, il a expliqué qu'il avait choisi de focaliser "l'essentiel" de son discours sur cette nouvelle crise, moins d'un mois après la prise de Goma, le chef-lieu de la province du Nord-Kivu, frontalière du Rwanda, par les rebelles du Mouvement du 23 mars (M23). "Désormais, au-delà de toutes nos actions pour le développement, notre priorité sera la défense de la patrie. La défense, rien que la défense, avec une armée dissuasive, une armée nationale, apolitique et professionnelle", a souligné le président.

Appelant à "l'unité" et à la "cohésion" nationales, il a demandé aux quelque 70 millions de Congolais de "s'approprier l'enjeu de la défense nationale" et a lancé un appel à la sensibilisation des jeunes pour qu'ils s'enrôlent "massivement au sein de nos forces de défense et de sécurité". "Il est clair que plus que jamais (...) la défense, avec son bras fort, l'armée, sont la priorité des priorités. Je pense que c'est la grande leçon à tirer. À quelque chose, malheur est bon", a déclaré un député de la majorité, Christophe Lutundula, à l'AFP.

"Une fois de plus, une guerre injuste nous est imposée. Tout a été dit sur cette guerre d'agression de la part du Rwanda", a de nouveau déclaré M. Kabila, sous les applaudissements et les sifflets des parlementaires. "Il n'a pas fait de déclaration de guerre contre le Rwanda. Il n'a pas déclaré l'état de siège, l'état d'urgence dans les territoires occupés. Il n'a pas déclaré une rupture diplomatique. Mais alors, quel sens il donne à l'agression?", s'est interrogé le député d'opposition Franck Diongo.

"Il est vrai que nous avons perdu il y a peu une bataille, mais comme dans la vie d'un homme, un échec, dans la vie d'une nation, n'est pas une fatalité. Le plus important c'est de se ressaisir (...) Apprêtons-nous donc à défendre notre mère patrie jusqu'au sacrifice suprême", a dit M. Kabila.

Le président Kabila a rappelé dans son discours avoir "exigé un réaménagement du mandat de la Monusco" qui, déployée en appui de l'armée congolaise, n'a pas pu empêcher la prise de Goma.

*Lire aussi sous :*

<http://radiookapi.net/actualite/2012/12/15/joseph-kabila-la-guerre-dans-pour-objectif-de-creer-le-chaos-justifier-la-balkanisation-de-la-rdc/>

[http://www.acpcongo.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=14203](http://www.acpcongo.com/index.php?option=com_content&view=article&id=14203)

<http://radiookapi.net/actualite/2012/12/15/discours-sur-letat-de-la-nation-les-deputes-de-la-majorite-estime-lappel-la-cohesion-est-opportun-ceux-de-lopposition-insistent-sur-des-prealables/>

<http://radiookapi.net/actualite/2012/12/17/rdc-la-nouvelle-societe-civile-salue-lidee-des-concertations-annoncee-par-joseph-kabila/>

[http://www.acpcongo.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=14273](http://www.acpcongo.com/index.php?option=com_content&view=article&id=14273)

### **(RDC\_17) Radio Okapi – 15/12**

La plénière annoncée pour samedi 15 décembre après-midi a été reportée. Le facilitateur ougandais poursuivrait encore des consultations avec la délégation gouvernementale et celle des rebelles du M23 en pourparlers à Kampala, selon un membre de la délégation de Kinshasa. Selon l'Abbé Malu-Malu, de la délégation gouvernementale, il n'est pas question d'un blocage des pourparlers.

Les deux délégations en pourparlers à Kampala ont dit ignorer les raisons du report de la plénière de samedi. L'abbé Malu-Malu, l'un des principaux négociateurs de la délégation gouvernementale s'est contenté de dire qu' « il faut laisser le facilitateur faire son travail et le faire bien ».

Du côté des rebelles du M23, un membre de la délégation a déclaré que lui et ses collègues attendent toujours le signal des facilitateurs, pour la tenue d'une nouvelle plénière.

Selon l'abbé Malu-Malu, la prochaine plénière se tiendra probablement lundi 17 décembre vers 13heure. Il s'est refusé de parler d'un quelconque blocage pour l'instant. En effet, les points de vue de la délégation gouvernementale et de celle du M23 sur l'ordre du jour et le règlement intérieur, étaient censés être harmonisés depuis vendredi, 14 décembre au soir. Ces deux documents devraient conditionner la suite des pourparlers qui visent l'instauration de la paix dans l'Est de la RDC, dont une partie est occupée par le M23.

### **(RDC\_18) Radio Okapi – 16/12**

À la clôture de la session ordinaire de septembre à l'Assemblée nationale samedi 15 décembre, à Kinshasa, le président de l'Assemblée, Aubin Minaku, a affirmé que « le gros » des matières inscrites à l'ordre du jour de la session a été traité. Pour les députés de l'opposition, par contre, la chambre basse du Parlement n'a pas suffisamment contrôlé l'action du gouvernement durant cette session ordinaire.

Pour le président Aubin Minaku, « presque toutes les matières inscrites au calendrier de cette session ont été examinées, certaines ont été adoptées et d'autres sont en voie de l'être ».

« Sans revenir sur leur énumération exhaustive, je me permets de citer le cas du projet de loi des finances sur l'exercice 2013, la proposition de loi portant institution, organisation et fonctionnement de la Commission des droits de l'homme, ainsi que du projet de loi organique modifiant la loi organique portant organisation et fonctionnement de la Commission électorale nationale indépendante, qui ont, après moult labeurs, été adoptés dans un esprit consensuel », a-t-il déclaré.

Le président de l'Assemblée nationale a estimé que « cette session a aussi offert l'occasion aux députés d'exercer avec responsabilité leurs prérogatives de contrôle à travers des questions orales, avec ou sans débats, des questions écrites, des questions d'actualité, des commissions d'enquête», etc.

Aubin Minaku a en outre invité ses collègues députés à réfléchir, pendant leurs vacances parlementaires, aux pistes de solutions pour ramener la paix dans le pays.

*Lire l'article entier sous :*

<http://radiookapi.net/actualite/2012/12/16/assemblee-nationale-la-session-extraordinaire-de-septembre-ete-riche-en-lois-selon-les-deputes/>

[http://www.acpcongo.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=14204](http://www.acpcongo.com/index.php?option=com_content&view=article&id=14204)

### ***(RDC\_19) Courrier International – 16/12***

François Muamba, président de l'ADR, se trouve à Kampala pour assister aux négociations entre le M23 et le gouvernement congolais. Contrairement aux autres partis d'opposition qui boycottent les discussions, l'ancien numéro deux du MLC estime que l'ensemble de la classe politique congolaise doit faire front à "l'agression rwandaise". François Muamba se dit prêt à soutenir le président Kabila et même à participer à un gouvernement d'union nationale.

*Lire l'interview sous :*

<http://afrikarabia2.blogs.courrierinternational.com/archive/2012/12/16/francois-muamba-rdc-je-suis-a-kampala-pour-arreter-l-hemorra.html>

### ***(RDC\_20) Radio Okapi – 17/12***

Les députés de la province de l'Equateur ont voté, ce lundi 17 décembre, la motion de défiance introduite le vendredi par Deu Fananze contre le gouverneur Jean-Claude Baende. Selon le président de l'assemblée provinciale, Gontran Ibambe, sur les soixante-douze députés provinciaux présents, soixante-dix ont voté pour la destitution du gouverneur, deux ont voté contre. L'assemblée provinciale de l'Equateur compte cent huit députés. La même source rapporte que l'opération de vote a été interrompue juste avant le dépouillement des résultats. « Les gardes du corps du gouverneur se sont introduits dans la salle pour semer la terreur mais nous avons protégé l'urne », révèle-t-il.

Après le départ de ces gardes à la suite de l'intervention des policiers, poursuit Gontran Ibambe, le bureau s'est réuni avec les députés présents dans l'hémicycle pour faire le

dépouillement. « Par conséquent, la motion est de défiance contre le gouverneur est adoptée et le résultat publié », conclut-il.

Les députés provinciaux de l'Equateur accusent Jean-Claude Baende de mauvaise gestion et d'incompétence. Ils lui reprochent également d'avoir fermé à plusieurs reprises l'Assemblée provinciale pour éviter que la motion de déchéance introduite contre lui ne soit examinée. Le gouverneur est aussi accusé d'entretenir une milice dénommée « les combattants de Jean-Claude Baende ».

En octobre 2010 déjà, un groupe de députés provinciaux de l'Equateur dits « légalistes » avaient accusé leur bureau de bloquer la motion de défiance contre le gouverneur.

Leur motion avait été jugée recevable mais le bureau de l'assemblée provinciale avait estimé que la requête ne pouvait pas être soumise au vote à la plénière, le gouverneur étant absent de la province.

Le samedi 15 décembre dernier, les militants de l'Alliance des démocrates humanistes (ADH), parti politique du gouverneur de province de l'Equateur Jean-Claude Baende, ont manifesté contre la dernière motion de défiance initiée contre leur leader. C'est cette motion qui a été votée ce lundi. Deux députés accusés par ces manifestants de vouloir déstabiliser Jean-Claude Baende, ont été tabassés et grièvement blessés. Le rapporteur de l'assemblée provinciale de l'Equateur, Louis Manzomba, a accusé ces militants d'agir en complicité avec la police.

Pour tenter de résoudre cette crise, une délégation gouvernementale et parlementaire en provenance de Kinshasa est arrivée à Mbandaka le dimanche.

Après José Makila, Jean Claude Baende est le deuxième gouverneur de l'Equateur à être destitué depuis 2006.

*Lire aussi sous :*

<http://radiokapi.net/actualite/2012/12/17/equateur-le-gouvernement-provincial-dement-la-decheance-du-gouverneur-baende/>

<http://radiokapi.net/actualite/2012/12/18/le-senat-interpelle-le-ministre-de-linterieur-sur-la-crise-entre-les-deputes-le-gouverneur-de-lequateur/>

<http://radiokapi.net/actualite/2012/12/20/rdc-une-mission-denquete-mbandaka-apres-la-decheance-de-baende/>

<http://radiokapi.net/actualite/2012/12/21/violences-mbandaka-le-gouverneur-baende-demande-pardon-la-population/>

***(RDC\_21) RFI – 17/12***

À Kampala, on peut dire que les négociations commencent enfin entre Kinshasa et le M23. Il était temps, puisque le dialogue était prévu de se terminer aujourd'hui. Il a donc été prolongé jusqu'au 31 décembre. Il n'y aura pas de Noël pour les négociateurs. Ce lundi 17 décembre, les deux belligérants ont commencé à établir l'ordre du jour et le règlement intérieur.

Les discussions ont lieu à la fois sur l'ordre du jour et le règlement intérieur. L'ordre du jour stipulera deux points : l'évaluation des accords du 23 mars signés en 2009 avec la rébellion du

CNDP ; et le deuxième point est intitulé « Ensemble des éléments relatifs à la sécurité et à la gestion socio-économique du pays ».

La médiation ougandaise propose au gouvernement d'accepter ce deuxième point voulu mordicus par les rebelles, en échange d'un règlement disant que toute solution adoptée devra respecter la Constitution.

Lundi, on en était à discuter de savoir s'il fallait respecter la Constitution ou « les principes » de la Constitution. La nuance a son importance. Parfois, la discussion s'emballa, avec le gouvernement accusant le M23 d'avoir déjà violé la Constitution en prenant les armes, ce à quoi le M23 rétorque que c'est de façon permanente que le gouvernement viole la Constitution.

### **(RDC\_22) Radio Okapi – 18/12**

Le gouvernement congolais et les rebelles du Mouvement du 23 mars (M23) ont adopté et signé mardi 18 décembre le règlement intérieur des négociations à Kampala en Ouganda. Ce document comprend vingt-deux articles fixant les règles de jeu et les modalités des discussions pendant toute la période du dialogue.

Les deux parties ont aussi examiné le projet d'ordre du jour du dialogue et ont décidé de poursuivre mercredi 19 décembre les consultations sur l'un des points de ce projet ce mercredi.

### **(RDC\_23) AFP – 19/12**

La rébellion congolaise du M23 a réclamé mercredi la signature d'un cessez-le-feu avec les autorités de Kinshasa, accusant le gouvernement de faire traîner les négociations à Kampala pour renforcer ses positions dans l'est de la RDC.

"Notre premier objectif est de signer un accord de cessez-le-feu, mais le gouvernement refuse de signer un cessez-le-feu", a déclaré le chef politique du Mouvement du 23 Mars (M23), Jean-Marie Runiga, par téléphone à l'AFP. "Si on ne signe pas d'abord un accord de cessez-le-feu, il est difficile de continuer les négociations", a-t-il ajouté.

"Le gouvernement ne cherche vraiment pas sérieusement à trouver une solution par la négociation, mais il essaie de gagner du temps pour renforcer ses positions sur le terrain ainsi que ses alliances avec des groupes comme les FDLR", a encore accusé M. Runiga.

*Lire aussi sous :*

<http://www.rfi.fr/afrique/20121220-kampala-negociations-entre-kinshasa-le-m23-restant-point-mort>

### **(RDC\_23\_1) Radio Okapi – 20/12**

L'union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) s'insurge contre le déroulement des négociations entre le Mouvement du 23 mars et le gouvernement congolais à Kampala en Ouganda. Au cours d'un point de presse organisé jeudi 20 décembre en son siège à Kinshasa, le secrétaire général du parti de l'opposant Etienne Tshisekedi a déclaré que ces pourparlers devraient se tenir en République démocratique du Congo (RDC) parce que la crise est interne.

« L'UDPS affirme sans détour que les entretiens de Kampala ne constituent nullement le cadre et les moyens appropriés pour résoudre la crise dans sa profondeur, dans la mesure où la crise dans l'Est n'est que le prolongement de la crise au sommet de l'Etat qui se pose en termes de déficit du leadership et de légitimité », a affirmé Bruno Mavungu Puati.

Pour lui, ces assises de Kampala ont commencé sur de fausses prémices et donc « l'on ne peut pas s'attendre à une conclusion logique ».

Le M23 et le gouvernement sont en pourparlers depuis dimanche 2 décembre sous la médiation de l'Ouganda. Dès l'ouverture, les rebelles ont accusé le gouvernement de violer les droits de l'homme et d'assassiner les opposants ainsi que les populations civiles. Ce qui n'a pas enchanté la délégation gouvernementale qui a rétorqué quarante-huit heures après.

L'UDPS reste convaincue que seule la légitimité au sommet de l'Etat pourra régler les problèmes sécuritaires dans l'Est de la RDC. « Seule la vérité des urnes est à même de régler et a déjà réglé le problème de légitimité qui s'est posé. Aucun accommodement trouvé à la suite des retrouvailles ici ou ailleurs ne peut supplanter le suffrage du peuple », a ajouté Bruno Mavungu.

### **Justice, Droits de l'homme...**

#### ***(RDC\_24) Belga – 17/12***

Le cinéaste belge Thierry Michel a adressé au gouvernement congolais une série de documents qui établissent avec certitude, selon lui, l'identité de l'un des huit policiers poursuivis pour l'assassinat du célèbre défenseur des droits de l'Homme, Floribert Chebeya Bahizire, et qui a affirmé avoir assisté à la mort du directeur de la Voix des Sans Voix (VSV) en réponse aux contestations formulées par Kinshasa, a-t-il annoncé lundi.

La Haute cour militaire de Kinshasa, qui juge les huit policiers en appel, s'est prescrit en octobre le "devoir de vérifier par toutes les voies de droit les révélations qu'aurait faites le commissaire principal adjoint Paul Mwilambwe relayées par le journaliste belge Thierry Michel", auteur du film "L'affaire Chebeya, un crime d'Etat ?".

Le major Mwilambwe, condamné à mort en première instance et en fuite, a directement mis en cause l'inspecteur général de la police nationale congolaise, le général John Numbi - un proche du président Joseph Kabila - dans un témoignage au réalisateur belge.

Le gouvernement congolais conteste l'identité du témoin produit par Thierry Michel et qui s'est également exprimé sur Radio France Internationale (RFI) et sur la chaîne de télévision France 24.

Dans une lettre adressée au ministre congolais de l'Information et des Médias, Lambert Mende Omalanga, et au président de la Haute cour militaire, Nyembo ya Buzulu, et dont l'agence BELGA a obtenu une copie, Thierry Michel met à la disposition des autorités congolaises "de nouveaux éléments afin de pouvoir établir avec certitude l'identité de la personne (qu'il a) interviewée à plusieurs reprises et permettre à la justice congolaise d'avoir toutes les informations nécessaires pour rendre une justice équitable".

[\(RDC\\_25\)](#) AFP – 18/12

La Cour pénale internationale (CPI) a acquitté mardi l'ancien chef de milice congolais Mathieu Ngudjolo Chui de crimes contre l'humanité et crimes de guerre, l'accusation n'ayant pu prouver qu'il avait dirigé l'attaque en 2003 d'un village du nord-est de la République démocratique du Congo ayant fait plus de 200 morts.

Les juges n'ont pas pu conclure, au vu de l'ensemble des éléments de preuves figurant au dossier, que "l'accusé était le chef des combattants Lendu ayant participé à l'attaque de Bogoro le 24 février 2003", a déclaré le juge Bruno Cotte à La Haye, siège de la CPI. Le juge français a demandé au greffier de prendre les mesures nécessaires pour la libération de Mathieu Ngudjolo, détenu à La Haye depuis début février 2008. Le procureur de la CPI a néanmoins demandé que cette libération soit examinée de plus près: une audience était prévue à 13h30 pour entendre les arguments des parties sur la question.

"Le gouvernement (de la RDC) ne peut que prendre acte d'une décision de justice. Nous n'avons pas à commenter dans un sens ou dans un autre", a très sobrement réagi le porte-parole du gouvernement congolais, Lambert Mende Omalanga, à Kinshasa, dans une déclaration à l'AFP.

Ancien dirigeant présumé du Front des nationalistes et intégrationnistes (FNI), une milice congolaise, Mathieu Ngudjolo était accusé d'avoir voulu "effacer totalement" la population du village de Bogoro, dans la région de l'Ituri. Selon l'accusation, des combattants des ethnies Lendu et Ngiti du FNI, en collaboration avec des hommes de la Force de résistance patriotique en Ituri (FRPI), une autre milice, avaient attaqué le village, tuant plus de 200 personnes. Mais les trois témoins clés de l'accusation, qui avaient déposé sous des pseudonymes et assuraient notamment avoir été membres du FNI et avoir participé à l'attaque de Bogoro, ne sont pas crédibles et leurs déclarations ont une "très faible valeur probante", a assuré le juge Cotte.

Le verdict de mardi "prive les victimes de Bogoro du sentiment justice", a déclaré Géraldine Mattioli-Zeltner, du programme Justice Internationale de l'ONG Human Rights Watch (HRW), à l'AFP. "Les juges ont vraiment insisté sur le fait que beaucoup de témoins n'étaient pas assez crédibles et qu'ils n'avaient pas assez de preuves devant eux (pour une condamnation, ndlr)", a-t-elle ajouté: "il est urgent que le bureau du procureur tire des leçons importantes sur la manière dont les enquêtes sont menées".

Au centre de Bogoro, village de l'ethnie Hema, se trouvait un camp militaire de leurs ennemis de l'Union des patriotes congolais (UPC) de Thomas Lubanga, qui a été déclaré coupable en mars d'avoir enrôlé des enfants soldats lors du premier jugement prononcé par la Cour. Il avait ensuite été condamné à 14 ans de prison. Pendant l'attaque de Bogoro, M. Ngudjolo, 42 ans, et le chef des FRPI, Germain Katanga, 34 ans, avaient selon l'accusation "utilisé des enfants soldats et tué plus de 200 civils en quelques heures, ils ont violé des femmes, des filles et des femmes âgées, ils ont pillé le village et transformé des femmes en esclaves sexuelles". Mais ni les enfants soldats, ni les crimes sexuels, ni les meurtres n'ont pu être "reliés" à Mathieu Ngudjolo, a précisé le juge, soulignant néanmoins que cet acquittement "ne signifie en aucun cas pour la chambre que des crimes n'auraient pas été commis à Bogoro le 24 février".

Les affrontements inter-ethniques entre milices qui se disputaient les terres de cette région riche en ressources naturelles, dont l'or ou le pétrole, avaient débuté en 1999 et ont, selon l'accusation, "dévasté" la zone. Selon les ONG, ces violences ont fait plus de 60.000 morts.

Les juges ont également souligné qu'ils ne pouvaient "exclure que l'accusé ait été lors des faits l'un des commandants ayant occupé une place militaire importante", mais les preuves rassemblées par l'accusation, ont-ils ajouté, n'étaient pas en mesure de l'établir.

*Lire aussi sous :*

<http://www.amnesty.org/en/news/icc-acquits-congolese-armed-group-leader-2012-12-18>

***(RDC\_26) AFP – Le Monde – 18/12***

Au moins 126 femmes ont été violées dans l'est de la RDC fin novembre quand des soldats gouvernementaux ont fui l'avancée des rebelles du M23 près de Goma, a annoncé l'ONU mardi 18 décembre.

Une enquête de la mission onusienne en RDC, la Monusco, a permis de "confirmer au moins 126 cas de viols" et les meurtres de deux civils, a indiqué le porte-parole de l'ONU, Martin Nesirky. Pour l'instant, a-t-il ajouté, neuf soldats des forces gouvernementales ont été arrêtés, deux pour viols et sept pour des actes de pillages.

Les autorités militaires congolaises enquêtent sur ces exactions avec le soutien de la Monusco, qui a informé le vice-premier ministre et le ministre congolais de la défense de ces "résultats préliminaires", a précisé M. Nesirky. Il a rappelé que l'ONU "révisera le soutien fourni" aux unités auxquelles appartiennent les soldats coupables.

Ces exactions ont été commises entre le 20 et le 30 novembre dans la région de Minova, près de Goma, la capitale provinciale du Nord-Kivu. Les rebelles du M23 avaient pris Goma fin novembre après en avoir chassé les forces gouvernementales. Deux équipes de l'ONU se sont rendues dans cette zone pour interviewer plus de 200 personnes, a précisé M. Nesirky.

**Économie, Finances...**

***(RDC\_27) Radio Okapi – 18/12***

Le ministre congolais des Mines, Martin Kabwelulu, a jugé « démesurée » la décision du Fonds monétaire international (FMI) de suspendre 240 000 000 dollars américains de prêts à la RDC à cause de la non-publication de certains contrats miniers.

Pour le ministre congolais, le contrat qui pose problème est celui qui lie depuis 2002 la Gecamines, entreprise publique transformée en société commerciale depuis 2011, à la Comide (Congolaise des mines et de développement), une entreprise privée. Martin Kabwelulu affirme que ce contrat a été révisé en 2008 et publié sur le site internet du ministère des Mines. « En 2011, poursuit le ministre, la Comide a tenu une Assemblée générale au terme de laquelle elle a publié un procès-verbal qui ferait état, selon le FMI, d'un transfert d'actifs de la Gecamines. C'est ce PV qui pose problème ».

Mais pour Martin Kabwelulu, même s'il y a eu un transfert d'actifs au bénéfice de la Comide, la Gecamines étant devenue une entreprise ouverte aux capitaux privés, le gouvernement n'a



pas l'obligation de demander le PV de l'assemblée générale de ses associés. « Nous ne pouvions pas publier ce procès verbal sans l'accord des autres associés même s'il contenait un transfert d'actifs », a-t-il soutenu, ajoutant que finalement, ledit PV a été publié. « Et ils nous ont demandé des explications sur ce PV. Rendez-vous compte, le ministre des Mines ou des Finances obligé de fournir des explications sur un PV d'une assemblée générale d'une entreprise publique », s'est-il exclamé, confiant que le FMI a cru qu'il y avait un contrat caché dans le procès-verbal.

Martin Kabwelulu s'est réjoui que les autres bailleurs de la RDC n'aient pas suivi la décision du FMI. « Cela montre que cette décision est démesurée », a-t-il commenté.

### **(RDC\_27\_1) AFP – 21/12**

Le patronat de la RDC a dénoncé une "dégradation brutale" du climat des affaires dans le pays, qui vient de perdre une place dans un classement de la Banque mondiale spécialisé en la matière.

La Fédération des entreprises du Congo (Fec) attire "énergiquement" l'attention de Kinshasa sur la "dégradation brutale du climat des affaires qui se propage depuis quelques semaines en RDC alors que tout le monde connaît déjà la très mauvaise position du pays en la matière", écrit-elle dans un communiqué.

La RDC se classe à la 181<sup>e</sup> place du classement Doing Business 2013 de la Banque mondiale, qui a étudié le climat des affaires de 185 pays. Le pays a perdu une place par rapport à 2012 - une évaluation que les autorités congolaises avaient décriée, jugeant qu'elle occultait plusieurs progrès accomplis.

Le gouvernement "se plaint depuis plusieurs mois de rappeler combien il est primordial d'améliorer le climat des affaires (...) Toutefois, les actes et comportements des autorités fiscales sont depuis en totale contradiction avec cet objectif", déplore la Fec, qui compte 2.500 membres. "Nous avons vu au cours de ces dernières semaines un ballet incessant d'autorités imposant tracasseries, nouvelles pénalités, mises en demeure, accusations de fraude, remise en cause de contrats, suspicions à l'égard de déclarations de vente, de stocks, de prix", s'indigne la Fec.

## **Relations extérieures**

### **(RDC\_29) Belga – 19/12**

L'ambassade de la RDC a appelé mercredi la Belgique à prendre des sanctions contre le Rwanda et l'Ouganda, soupçonnés de soutenir une énième rébellion congolaise - notamment en suspendant l'aide au développement octroyée à Kigali et à Kampala -, et à revoir les recommandations de la commission Rwanda, qui interdisent l'envoi de troupes belges en Afrique centrale.

Relayant l'appel à l'aide émanant du gouvernement de Kinshasa et du président Joseph Kabila face à l'action des mutins du Mouvement du 23 mars (M23), qui occupent depuis avril une partie de la province du Nord-Kivu, l'ambassade a, dans une brochure publiée mercredi,

appelé "la communauté internationale, à travers la Belgique", à s'impliquer dans la crise en RDC par des "actes concrets".

Dans ce document, l'ambassade suggère ainsi à la communauté internationale de "prendre des sanctions contre le Rwanda et l'Ouganda qui se trouvent être les Etats perturbateurs de la paix dans la sous-région (des Grands Lacs) en s'adonnant au soutien récurrent des différentes rébellions et forces négatives sévissant à l'est du Congo".

La diplomatie congolaise appelle également à une collaboration accrue dans la réforme des services de sécurité et de l'armée congolaise. Mais l'ambassade suggère aussi un réexamen par le Parlement belge des conclusions de la commission Rwanda recommandant de ne plus envoyer de troupes dans les anciennes colonies pour des opérations de maintien de la paix sous l'égide de l'ONU.

L'ambassade réclame également de la communauté internationale et donc de la Belgique de participer à la mise en place et au financement de la "Force internationale neutre" en gestation pour contrôler la frontière entre le Rwanda et la RDC et combattre les "forces négatives" - les nombreux groupes armés congolais et étrangers - présents dans la région.